

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 26 août 2026

La Ville de Namur se munit d'un Plan Fraîcheur pour s'adapter aux dérèglements climatiques

L'été 2026 a battu tous les records. L'Institut Royal Météorologique a recensé depuis le mois de juin trois vagues de chaleur. Un événement inédit qui souligne la nécessité d'agir davantage en faveur du climat. À Namur, les températures ont avoisiné à plusieurs reprises les 40°C en plein soleil.

Ces périodes caniculaires engendrent des conséquences importantes : surmortalité, accroissement de la fatigue physique et mentale, des conditions de travail plus difficiles et une baisse de l'activité économique. Ces épisodes rappellent l'importance de la mise en place de mesures d'adaptation supplémentaires.

La Ville de Namur n'a pas attendu cet épisode caniculaire pour agir en faveur de la transition écologique. Dès 2020, le Conseil communal a reconnu la ville en « état d'urgence climatique ». En 2024, le Conseil communal s'est doté d'un Plan Air Climat Énergie pour renforcer la résilience de son territoire.

Lors de cet été, la Ville de Namur a activé le Plan Fortes Chaleurs et Pics d'Ozone pour protéger les personnes fragiles, isolées et les plus exposées. Malgré le bon fonctionnement de ce dispositif d'urgence, cet été nous incite à renforcer les outils déjà existants.

Fort de ce constat, le Collège communal décide de se munir d'un dispositif supplémentaire : le Plan Fraîcheur. Concrètement, il s'agit d'une stratégie transversale, globale et coordonnée. Ce nouveau dispositif de politiques à court, moyen et long-terme repose sur trois axes : **protéger la population, rafraîchir et transformer les espaces publics.**

Une planification d'urgence renforcée

En parallèle, la planification d'urgence sera renforcée. Les épisodes de chaleur intense vécus cet été ont également montré la nécessité de mieux anticiper et coordonner la réponse des autorités et des services de secours. Dans ce contexte, le Collège communal, avec la Bourgmestre f.f. et sa Cellule de Sécurité Communale, a engagé une réflexion avec les services communaux, le CPAS, le Relais Social Urbain Namurois, la Zone de Secours et la Zone de Police. Ce travail aboutira à la formalisation d'un Plan Canicule.

Il reposera sur une analyse des risques et des publics les plus exposés, des niveaux d'activation progressifs et une définition claire des rôles de chaque intervenant et intervenante. L'objectif est de pouvoir agir dès les premiers signaux météorologiques, en renforçant notamment l'information de la population, le suivi des personnes vulnérables, l'ouverture de lieux frais, les maraudes et la coordination avec les maisons de repos, les services de secours et la médecine générale. Une attention particulière sera également portée aux événements, camps de jeunesse et autres activités exposées, afin de permettre une adaptation rapide des dispositifs de sécurité en fonction des conditions météorologiques. Le Plan Canicule est actuellement en cours de finalisation par le service de Planification d'Urgence et sera prochainement présenté à la Cellule de Sécurité pour concertation et validation.

Une stratégie globale et coordonnée

D'une part, la première étape de ce Plan Fraîcheur constitue à cartographier les îlots de chaleur et de fraîcheur afin de déterminer les lieux les plus sensibles. D'autre part, elle permettra d'évaluer la faisabilité des différents types d'aménagements urbains : espaces verts, zones d'ombrages, points d'eau, équipements climatiquement favorables ou encore un parcours fraîcheur. Des études internes ont déjà localisé les îlots de chaleur. De ce fait, elles soulignent l'importance d'installer des espaces de fraîcheur à ces endroits.

Pour compléter ces données, la Ville de Namur souhaite installer des stations météo. Elles permettront notamment d'améliorer les prévisions, mesurer les températures au niveau local et gérer les risques avec davantage de précision.

Pour s'adapter aux températures élevées, les différents bâtiments communaux ont fait, font et feront l'objet d'adaptations pour soulager nos enfants, nos aînés et aînées. Les écoles rénovées ont déjà pris en compte la nécessité de fraîcheur, notamment dans les classes, tandis que les futures rénovations intégreront cette notion d'adaptation face à la chaleur. Enfin, dans les établissements scolaires, dont la rénovation n'est pas encore programmée, des aménagements raisonnables seront effectués : pose de films anti-UV, végétalisation des zones minérales et créations d'espaces de fraîcheur.

Dans les crèches, des mesures de prévention sont déjà mises en œuvre en cas de canicule. Des analyses sont menées pour améliorer le confort thermique des infrastructures. En plus de ça, des films anti-UV ont été apposés aux fenêtres des pièces les plus chaudes. Des aménagements progressifs seront mis en œuvre pour préserver la fraîcheur dans les crèches les plus fréquentées et les plus exposées. La nature des aménagements sera déterminée en fonction des résultats des analyses.

Renforcement de la solidarité

Des solutions seront également mises en œuvre pour protéger nos aînés et aînées dans les maisons de repos et les résidences-services. La climatisation sera installée ou renforcée dans les pièces les plus chaudes. Les locaux d'activité seront adaptés pour le bien-être du personnel. Des plantations et des arbres orneront davantage les espaces extérieurs. Enfin, un protocole d'intervention sera élaboré pour réagir rapidement aux vagues de chaleur.

Les personnes isolées bénéficient et bénéficieront d'une attention particulière. Trois mesures compléteront le dispositif d'aides déjà mis en place. Premièrement, la création du Réseau Namur Canicule. Ce réseau réunira les différents acteurs et actrices de l'Aide Sociale : Ville, CPAS, associations, acteurs et actrices des soins et de la santé. L'objectif ? Coordonner les actions et agir rapidement lors des épisodes de fortes chaleurs.

La deuxième mesure consiste en la création d'un registre citoyen sur base d'inscription volontaire. Toute personne âgée et isolée pourrait s'y inscrire si elle souhaite qu'on s'inquiète de sa santé en période de canicule. L'objectif est simple : faciliter le contact proactif lors des épisodes caniculaires. Enfin, le dernier maillon de cette chaîne solidaire sera « les concierges de quartier ». Ils fourniront un travail et un suivi précieux pour le renforcement du réseau de solidarité de proximité auprès des personnes isolées et fragilisées dans les quartiers les plus densément peuplés.

Une stratégie d'ombrage et une ville fraîche

Au-delà des aménagements liés aux infrastructures, les canicules renforcent la nécessité d'adaptation et de réaménagement des espaces urbains. C'est pour cette raison qu'une stratégie d'ombrage est comprise dans le Plan Fraîcheur. Pour atténuer les effets des canicules, différents moyens seront étudiés et réalisés afin de créer davantage d'espaces publics ombragés : plantation d'arbres, des bannes ou encore des dispositifs démontables.

Les projets du Parc des Dames Blanches et l'extension du piétonnier contribueront à végétaliser et à créer des zones ombragées dans le centre-ville. Avec ce nouveau plan, la volonté est de renforcer ce maillage végétalisé afin de créer des corridors écologiques et de fraîcheur. Dans cette logique de remettre de la nature en ville, le Collège accorde une importance particulière à la diminution de l'artificialisation des sols. Concrètement, la volonté consiste à : utiliser moins de bitume, déminéraliser, créer des sols vivants pour accueillir la biodiversité et faciliter la pénétration de l'eau.

En plus de cette stratégie d'ombrage, les villes ont également besoin de zones de fraîcheur. Bien que Namur dispose des différents points d'eau potable et des fontaines publiques, le Collège souhaite rendre l'eau et la fraîcheur encore plus accessibles aux citoyens et citoyennes. Cette ambition sera d'ailleurs inscrite dans la trame du futur Schéma de Développement communal sous l'appellation « trame fraîche ». Cette dernière contribuera au renforcement de la trame verte et de la trame bleue.

Mais encore, des soirées de conseils à destination des citoyens et des citoyennes seront organisées. Elles auront pour objectif de les sensibiliser sur les moyens simples et peu coûteux à mettre en place pour préserver la fraîcheur de son logement. De plus, la Ville de Namur participe au projet européen OSCAR pour trouver des solutions à la massification de la rénovation énergétique des habitations.

Un plan ambitieux

Le Plan Fraîcheur vise à protéger la population des effets du dérèglement climatique dans les espaces publics et les bâtiments communaux. La volonté du Collège consiste à adapter ses infrastructures et ses cœurs urbains au profit de la collectivité : les habitants et habitantes, les enfants, les touristes, les clients et clientes de commerces, les travailleurs et travailleuses, les personnes âgées et celles en situation de précarité. Personne n'est oublié ou laissé de côté.

Le Plan Fraîcheur repose sur quatre piliers essentiels : la fraîcheur, l'ombre, l'eau et les espaces de fraîcheur. À terme, chaque citoyen ou chaque citoyenne devra pouvoir bénéficier dans son quartier, ou à proximité de celui-ci, d'un espace végétalisé, ombragé, d'un point d'eau ou de fraîcheur.

Enfin, ce plan ambitieux transversal a pour objectifs de répondre aux besoins de la population et d'atteindre les objectifs du Plan Air Climat Énergie.

Contact presse :

Cabinet de Stéphanie SCAILQUIN – Échevine de l'Urbanisme, de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique

Victor Casagrande – Chargé de communication – 081 24 69 93 – victor.casagrande@ville.namur.be